

Bruxelles,  
C(2009) 4614

15 JUIN 2009

Cher Président

La Commission remercie le Sénat pour son analyse du projet préliminaire de Règlement concernant les profils nutritionnels établi par les services de la Commission.

La Commission remercie également les Autorités françaises pour leur soutien concernant le concept des profils nutritionnels lors de l'adoption du Règlement et pour leur participation active aux travaux préparatoires.

Ces travaux, toujours en cours, ont suscité un grand intérêt et un débat dont la Commission apprécie pleinement l'ampleur. Dans ce cadre, les remarques et suggestions du Sénat feront l'objet d'une évaluation complète.

La proposition de la Commission, suivant le Règlement (EC) N°1924/2006, permettra les innovations en matière de produits et prendra en compte les différences en ce qui concerne les habitudes et les traditions alimentaires, ainsi que le fait que des produits, considérés individuellement, peuvent jouer un rôle important dans le cadre d'un régime alimentaire global. Elle n'imposera donc pas de contraintes excessives aux opérateurs.

La Commission remercie le Sénat pour sa contribution à l'établissement des profils nutritionnels, et reste à la disposition du Sénat pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Cher Président, l'expression de ma plus haute considération.



Margot WALLSTRÖM

Vice-présidente de la Commission européenne

Monsieur Hubert HAENEL  
Président de la Délégation pour l'Union européenne  
Sénat de la République Française  
15, rue de Vaugirard  
75006 Paris

**ENSEmble**  
DEPUIS 1957